

DIAGNOSTIC 2002 ACTUALISE FIN 2006 du territoire couvert par le CO.PI.E.VAL

Les éléments d'actualisation sont en bleu dans le texte

Sources :

- Repères sur la situation économiques et l'évolution du Val de Saône COPIEVAL 1999 – 2005 – SEPES 28/09/2006
- COPIEVAL : Situation de l'emploi et du chômage à la fin 2003 – Evolution au cours des années suivantes – DRETEFP/SEPES juin 2006
- Marché du travail P2rimètre COPIEVAL 7 cantons : source Corinthe / DDTEFP – 2^{ème} trimestre 2005
- Le territoire du Val de Saône – DRTEFP/SEPES Septembre 2003
- Recensement de la population 1999

LE VAL DE SAONE : un territoire en transition et en mutation

Le « Val de Saône » offre une série de caractéristiques et de spécificités propres permettant ainsi, au sein du département, d'identifier un véritable **territoire en transition** nécessitant un accompagnement volontariste de la part des acteurs publics.

1. A coté d'une agriculture encore très présente **comprenant un secteur maraîcher et légumier en difficulté**, il demeure un territoire de **vieille tradition industrielle** avec ses principaux secteurs en mutation, voire en reconversion :

- Un secteur **prédominant** en **voie de disparition** et technologiquement dépassé issu de l'industrie des composants électriques et électroniques, avec ses conséquences inévitables sur la sous-traitance locale (**fermeture quasi-totale programmée du site de GENLIS**),
- Un secteur **affaibli** dans le domaine de la chimie (fermeture partielle de la SNPE),
- Un secteur **traditionnel** de PME spécialisées dans les équipements et la mécanique touché (aciéries locales, traitement de surfaces, chaudronnerie) **mais ayant un potentiel de redressement**,
- Un secteur **agroalimentaire encore en essor** (**développement récent de DIANA SAS**). avec une transformation et valorisation in situ des productions agricoles du Val de Saône (betteraves sucrières, légumes et oignons) **mais des difficultés sur le marché de l'oignon déshydraté pour les acteurs locaux (producteurs et transformateurs) et pour les producteurs locaux de légumes que ce soit le maraîchage traditionnel ou de plein champ par manque d'organisation collective et d'adaptation aux exigences du marché.**

2. Situé à **proximité immédiate** de pôles économiques et industriels importants, il tangente l'agglomération dijonnaise avec ses « majors » de l'économie nationale et internationale (AMORA, URGO, Laboratoires FOURNIER, KOYO...) et se trouve en voisinage immédiat avec la Franche-Comté et son potentiel actif de PME (**Dole, Gray notamment**),...

3. S'il s'agit d'un espace **bien desservi par les infrastructures de communication** (autoroutier avec sorties d'échangeurs sur l'A39 et l'A31, desserte trimodale du Technoport de PAGNY), **les moyens de circulation interne du territoire sont mal adaptées aux besoins des personnes et des entreprises et ne favorisent pas les mobilités de même qu'ils sont aussi peu en cohérence entre eux et avec les moyens de transports extérieurs (trains, bus) et reste trop souvent un territoire traversé** peu attractif pour les industriels en l'absence d'un positionnement stratégique clair résultant en partie, de la faiblesse de l'intercommunalité **récente qui néanmoins a mis en place des projets de zone**

d'accueil d'entreprises dans le cadre d'un schéma de cohérence élaboré en commun et approuvé par celles-ci.

4. Enfin, il s'agit d'un territoire qui souffre de manière lente de l'**érosion de ses emplois industriels (- 431 emplois de 2003 à 2005) sans compensation par le tertiaire (+ 296 emplois de 2003 à 2005)** et qui ne ressent pas encore un impact important des futures créations d'emplois dû à son positionnement récent dans le domaine de la logistique (40 emplois à PAGNY).

I. DIAGNOSTIC - PROBLEMATIQUE

A. Présentation du territoire

1. Les caractéristiques générales

Le Val de Saône Côte d'Or qui recouvre 7 cantons (5 de la zone d'emploi de Dijon : Fontaine-Française, Mirebeau, Pontailier sur Saône, Auxonne, Genlis et 2 de la zone d'emploi de Beaune : Seurre et Saint Jean de Losne) regroupe près de 70 000 habitants dont environ 31 300 actifs résidents, 17 700 actifs en emplois dans la zone, 14 000 actifs résidents hors zone et 3 500 actifs.

Ce territoire a connu de **1990 à 1999** une évolution démographique favorable (+ 3,6 % ; Côte d'Or : + 2,7 %). Ce résultat positif résulte d'un accroissement du solde naturel (naissance/décès) de + 1,8 % et d'une hausse du solde migratoire de + 1,8 % (Côte d'Or : - 0,9 %) et une activité économique plutôt satisfaisante, le secteur de l'industrie étant alors considéré comme phare. Cette croissance démographique continue par le vase d'expansion que constitue ce territoire encore mieux desservi (mise en service de l'ARC par exemple et amélioration du réseau des routes pénétrantes) et des problèmes de logement liés à la hausse du coût de l'immobilier de l'agglomération dijonnaise et de l'attractivité du territoire renforcée par les actions mises en œuvre dans les contrats des Pays Plaine de Saône Vingeanne et Pays Beaunois).

La population urbaine y est très inférieure à la moyenne du département (36 % pour 65 % en Côte d'Or)

Concernant les taux d'activité selon l'âge et le genre, le Val de Saône se caractérise par :

- un taux d'activité « Jeune » très supérieur à la moyenne du département, notamment chez les hommes (38,5 % au lieu de 31 %),
- un taux d'activité « Hommes » toujours supérieur à la moyenne du département (sauf chez les 25-49 ans à niveau comparable),
- un taux d'activité « Femmes » toujours inférieur à la moyenne du département, sauf parmi les moins de 25 ans (42,8 % de femmes actives).

Cette « forte activité » des jeunes n'est pas sans lien avec une part plus faible de poursuite d'études entre 15 et 30 ans (43 % au lieu de 50 % dans le département) et un niveau de diplôme sensiblement inférieur :

	Val de Saône	Côte d'Or
Sans diplôme	16,4	11,3
CAP-BEP	20,7	14,7
BAC	11,0	10,4
Bac+2 et plus	8,7	13,4

La partie Nord du territoire demeure la plus rurale, et le poids de l'agriculture (de 7,4 %) dépasse celui du département (5,3 %)

Si la part des actifs industriels a été structurante dans tout le Val de Saône ce n'est plus le cas puisque les Ets. de moins de 10 salariés représentent 29 % (Côte d'Or 24%) et les Ets. de 10 à 49 % représentent 31 % (Côte d'Or 30%) et pour les deux un total de 60% (Côte d'Or 54 %) contre 40% pour les Ets. de Plus de 50 salariés. Ce secteur prédomine (30 % des actifs) notamment dans le canton de Pontailler sur Saône alors que dans celui de Mirebeau, hors construction, il ne rassemble qu'un sixième de la population active occupée.

Le secteur du BTP occupe une part non négligeable des actifs (entre 7 et 9 % selon les cantons) mais une place « habituelle ».

A l'inverse la part des activités tertiaires (42 % des actifs soit moins de 4 000 salariés, Côte d'Or 70,5 %) reste relativement restreinte, notamment au Nord. Le tertiaire public joue moins qu'ailleurs son rôle structurant de l'emploi tertiaire dans la mesure où il ne rassemble qu'environ 17 % des actifs.

L'emploi salarié privé occupe le tiers des actifs et à partir de 2000, le territoire du Val de Saône subit une lente dégradation de l'emploi. Alors que la Côte d'Or connaît une augmentation de + 5 de l'effectif salarié privé, la totalité du Val de Saône ne progresse que de + 0,6 avec une baisse continue de l'effectif depuis 2003 : 9 140 en 2003, 9 124 en 2004, 9 083 en 2005, 9 049 à fin juin 2006.

Bien que l'industrie représente encore 50 % des salariés, le secteur industriel dominant des composants électriques et électroniques compte 1/3 des effectifs industriels est affecté par plusieurs restructurations. La plupart des secteurs de l'industrie (métallurgie/travail des métaux, chimie, industrie agro-alimentaires représentent également 1/3 des effectifs industriels) perdent des salariés ce qui se traduit par :

- Une baisse de 6 % sur le canton de Pontailler sur Saône,
- Une baisse dans le canton de Mirebeau sur Bèze avec la fermeture de Laganne Isolants (-12 emplois) et une réduction de l'effectif de NELTEC (-30 salariés),
- Une baisse de 9,2 % sur le canton d'Auxonne avec le transfert de 450 salariés du site Thomson d'Auxonne vers Genlis, fermeture des Aciéries du Val de Saône (- 60 emplois), de MA21 (- 20 emplois), d'UNALIT qui bien que le site ai redémarré avec une nouvelle entreprise(- 150 emplois)
- Une baisse de l'effectif de Thomson Genlis de 900 à 650 emplois en 2004 et un plan de réduction de 300 emplois annoncés fin novembre 2007,
- Une baisse de 1,4 % pour le canton de Seurre (- 250 sur Seurre, suite à la fermeture de TPC, soit 8 % des emplois sur le secteur Saint Jean, Seurre),
- Une baisse de 3,2 % pour le canton de Saint Jean de Losne

De plus on observe un accroissement des « licenciements » perlés dans certaines entreprises (SOCIMET à Seurre, ECS à Auxonne...).

En ce qui concerne le chômage, entre mars 2001 et mars 2003, le département se maintient avec + 6,8 tandis que le Val de Saône culmine à + 13,7. A fin juin 2006 le rapport de la DEFM de catégorie 1 à l'effectif salarié (données URSAF) indique un taux de chômage de 18,4 % (Côte d'Or 9%).

2. a structuration du tissu économique

Le tissu économique se structure autour d'une double dominante : l'industrie et l'agriculture.

a) L'industrie

Dans l'industrie (5000 salariés au 1^{er} janvier 2002, 4238 salariés fin 2004 et 3937 salariés fin 2005 soit – 21 % en 4 ans), 10 secteurs sont fortement implantés et reposent sur peu d'entreprises.

	2002	2005	
- industrie des composants électriques et électroniques :	1 400	1 160	salariés
- la chimie, industrie plastique (peinture, explosifs)	660	522	salariés
- l'industrie des équipements mécaniques :	550	202	salariés
- les industries agro-alimentaires :	425	417	salariés
- l'industrie des produits minéraux :	375	308	salariés
- la transformation des métaux :	330	552	salariés
- l'industrie des équipements électriques-électroniques:	310	235	salariés
- l'industrie du bois-papier :	220	52	salariés
- l'industrie automobile :	200	221	salariés
- l'industrie des équipements des foyers :	160	143	salariés

Fin 2002, le territoire du Val de Saône ne comptait que 28 établissements de plus de 50 salariés,

- dont 11 de plus de 100 salariés,
- et 1 de plus de 500 salariés.

b) l'Agriculture

La zone de la Vingeanne, Plaine de Saône est de tradition rurale.

Ainsi, le nombre d'actifs agricoles sur la partie nord, entre 6,5 % et 9 % en 2002, 7,4 % en 2005, dépasse sensiblement le poids de l'agriculture dans le département (5,3 % en Côte d'Or en 2005). Le canton de Fontaine Française compte près d'un actif sur 10 dans l'agriculture. Le nombre d'exploitations diminue (- 6 % d'exploitations) mais leur taille augmente.

Le système agricole est basé sur les productions végétales intensives, notamment pour les cantons de Mirebeau, Fontaine Française. Les cantons d'Auxonne, de Seurre et de Pontailler présentent un savoir-faire reconnu en matière de cultures, de légumes et de maraîchage (légumes, oignons et de betteraves sucrières) mais rencontre des difficultés structurelles et de marché. De ce fait une association d'insertion utilise comme support pédagogique pour des adultes CLD ou RMI le travail de maraîchage.

L'effectif salarié de ce secteur d'activité tend à évoluer positivement sur la zone de la Vingeanne-Plaine de Saône avec une progression de + 17 % entre 2002 et 2003, + 22,9 % en 2004 et + 11,1 % en 2005.

De plus, la politique de la branche telle qu'elle est annoncée dans le contrat d'objectifs « Productions Agricoles » signé par le Conseil régional Bourgogne et la branche professionnelle en mars 2002 conforte l'intérêt de l'agriculture comme secteur structurant pour l'activité économique du Val de Saône. Cette politique présentée dans le contrat d'objectifs professionnels pourrait servir d'appui à une réflexion sur l'agriculture sur ce territoire. Une association « Légumes et terroirs en Val de Saône » a été créée entre les producteurs, expéditeurs, transformateurs et communautés de communes concernées qui

porte un projet à moyen / long terme de restructuration de la filière à travers un catalogue d'actions dont 6 actions fondamentales en s'appuyant sur les savoir-faire locaux traditionnels et une ressource pédoclimatique favorable.

c) les autres secteurs

La construction (BTP) compte à fin 2005 904 salariés répartis dans 242 établissements, le plus souvent de petite taille (mois de 10 salariés).

Le commerce (1553 salariés à fin 2005) est actif, notamment dans les activités de détail et la réparation avec une « surreprésentation »

Les activités tertiaires de service représentent 4 212 salariés à fin 2005 (24 % de l'effectif salarié), soit moins que dans l'ensemble du département (fortement influencé par l'agglomération dijonnaise).

Le secteur des transports occupe, à l'heure actuelle, une place assez secondaire dans le territoire du Val de Saône (358 salariés soit 3,9 % des effectifs salariés) avec une légère croissance (+ 7,5 % 2005/2004).

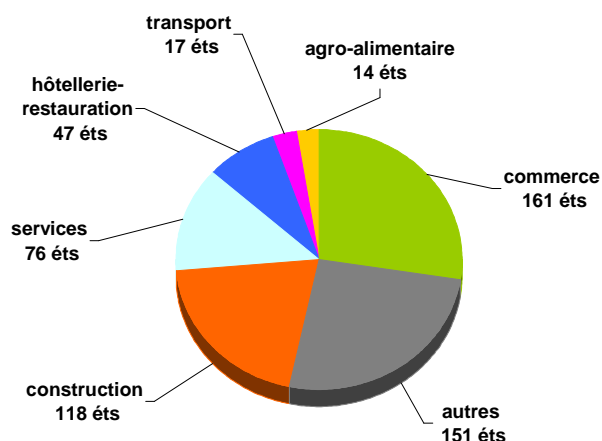
L'hôtellerie-restauration marque une réelle faiblesse et une présence restreinte. Les quelques 239 actifs (2005 - 250 actifs en 2002) de ce secteur ne représentant que 2,6 % des salariés du Val de Saône (la moyenne du département est de 4,9 %).

d) le dynamisme économique

Si le nombre de création, reprise d'entreprise est supérieur à celui de la Côte d'Or (+21 % en 2002, 303 soit +27% en 2004 et 281 soit + 24 % en 2005 pour +11% Côte d'Or), il s'agit essentiellement de TPE (191 de 0 salarié en 2004 et 281 en 2005 – 71 de 1 à 9 en 2004 et 66 en 2005) essentiellement dans le domaine de l'artisanat, du commerce et des services aux entreprises (conseil et assistance, services opérationnels) et aux personnes (hôtellerie – restauration, activités récréatives, services aux personnes, action sociale) reflétant leur propre création d'activité par des personnes qui ne trouvent pas d'emploi (2/3 des créations) posant la question de la pérennité de ces activités créées et d'une attention particulière à avoir sur celles-ci.

C'est dans le tertiaire que l'impact est le plus important tant en nombre d'entreprises que d'emplois créés :

Répartition des entreprises créées en 2004-2005 par secteurs d'activités



Seules 8 entreprises de 10 à 49 salariés ont été créées en 2004 et 5 en 2005. Si 3 entreprises de 50 salariés et plus ont été créées en 2004 aucune ne l'a été en 2005 montrant ainsi la nécessité de favoriser le développement exogène.

3. Les principaux employeurs industriels (Janvier 2004)

Nom de l'établissement	Effectifs 2002	Effectifs 2006	Secteurs d'activités	Communes
THOMSON TUBES DISPLAYS	1100		Fabrication de tubes TV couleurs	Genlis
EURIDEP	183		Fabrication de peintures et vernis	Genlis
Société mécanique des Tilles	145		Fabrication de matériel pour utilisation de gaz	Genlis
SITPA	92		Conserves de légumes déshydratés	Villers les Pots
C2B Magnets	83		Fabrication d'aimants permanents	Auxonne
Sucrerie de Chalon (Nouv)	77		Fabrication de sucre de betteraves et produits mélassés	Aiserey
STL	64		Déshydratation de légumes	Auxonne
Acieries du Val de Saône	61		Fonderie acierie usinage	Auxonne
NELCO	240		Produits pour l'industrie de circuits imprimés	Mirebeau
SMFF	197		Construction de citernes inox pour transport liquide	Fontaine Française
PREFAEST	170		Fabrication et vente de produits préfabriqués en béton armé et non armé	Maxilly sur Saône
TITANITE	119		Fabrication de produits explosifs	Pontailleur sur Saône
Nobel Explosifs France	165		fabrication d'explosifs	Vonges
FRANCANO	85		Prestations de service en traitement de surfaces	Talmay
PORTERET BEAULIEU INDUSTRIE – PBI	78		Fabrication isolants haute température	Bezouotte
STPI		60	Peintures Industrielles	Vonges
MPC		35	Matériaux composites plastiques	Vonges

4. Le cas spécifique du secteur prédominant des composants électriques et électroniques et son évolution

Le secteur de l'électronique tient une place de premier ordre en Bourgogne : les fabricants de composants électroniques emploient près de 13 % des salariés de l'industrie régionale. De grands groupes ont implanté dans la région des unités de production importantes et notamment dans le Val de Saône : THOMSON (Genlis), et TPC, société du groupe AVX (Saint-Apollinaire, Beaune). Aujourd'hui, un désengagement progressif est constaté, notamment des principaux employeurs, essentiellement motivé par la conjoncture morose du secteur à l'échelle internationale et par la recherche d'avantages comparatifs liés à la division internationale du travail. Les zones d'emploi de Dijon et Beaune représentent près d'un emploi industriel bourguignon sur quatre. Parmi ces quelques 25 000 salariés, 20 % sont dans le secteur électricité/électronique. Le Val de Saône comptait plus de 5000 salariés dans l'industrie, dont 1/3 travaillait dans l'électronique fin 2002. A fin 2005 il n'en compte plus que 3 937 (- 21,8 %) dont 1 160 dans l'électronique (- 70 %).

Après les développements sans précédent des marchés technologiques, un bon nombre de produits entrent dans des phases de marchés de renouvellement (téléphonie mobile) ou d'obsolescence (tubes électroniques) face aux nouvelles générations de produits. Par ailleurs, la pression constante sur le prix des produits électroniques, particulièrement ceux à faible valeur ajoutée, entraîne des vagues massives de délocalisation, ce qui se traduit par un déficit structurel de la balance commerciale de l'électronique et, par ricochet, sur l'environnement avec les effets induits, directs sur la sous-traitance et, indirects avec la baisse du pouvoir d'achat des salariés du secteur. L'effet conjugué de ces deux facteurs pèse très lourdement sur le Val de Saône et son industrie électrique et électronique.

Les deux principales menaces sur les emplois constatées en 2002, TPC à Beaune (ferrites) et Thomson (tubes cathodiques), en sont le reflet et se sont traduites par la fermeture des deux sites.

Les deux acteurs restant du secteur opèrent actuellement des restructurations importantes :

- Thomson GENLIS est passé ainsi de 900 emplois en 2002 à 650 à fin 2006 où la cession de deux activités, l'une pour 20 emplois et l'autre pour 81 emplois s'accompagne d'un plan de suppression de 200 emplois d'ici juin 2007 avec l'annonce de la suppression totale des badges Thomson en 2008.
- NELTEC à Mirebeau très attaqué sur ses marchés par la concurrence asiatique a procédé à un plan social de X emplois courant 2005. Un plan d'aide à l'investissement est en cours pour permettre le maintien sur le site de Mirebeau des Y emplois restant.

Le secteur des équipements électriques connaît des difficultés croissantes, cependant certaines activités commencent à renouer avec des perspectives positives, notamment l'informatique et le multimédia, les écrans LCD et plasma, la téléphonie mobile de troisième génération. Mais si ces marchés sont porteurs, localisation de la production des biens concernés n'est pas le Val de Saône.

5. La situation de la demande et de l'offre d'emplois

a) la demande d'emplois

Depuis le début de l'année 2001, le Val de Saône a subi une dégradation (+ 13,7%) deux fois plus forte que l'ensemble du département (+ 6,8 %).

Cette hausse de la demande d'emplois a été ressentie de manière diverse selon les cantons.

Pour Auxonne, Saint Jean de Losne, Mirebeau et Pontailleur sur Saône, l'évolution a été plus faible ou voisine de la tendance générale. A l'inverse Fontaine-Française a connu les plus grosses difficultés (+ 48,9 %) mais sur une population relativement restreinte (70 personnes). Ce canton est suivi par celui de Seurre, déjà très affecté par la fermeture d'un établissement du groupe TPC (+ 37,5 %) et celui de Genlis (+14,7 %) qui devrait connaître une situation encore plus critique du fait de la situation de Thomson-Multimédia.

Ainsi la plupart des secteurs de l'industrie ont perdu des salariés. Le secteur de l'industrie-électronique est fortement touché depuis 2001. L'industrie chimique et celle des produits minéraux enregistrent les plus fortes pertes qui ne sont pas compensées par les autres activités stables ou en léger recul.

Dans le tertiaire, les évolutions n'ont guère été plus favorables. Si l'on excepte l'intérim, particulièrement florissant, les commerces, le transport et même l'hôtellerie-restauration subissent, par contrecoup, le tassement du secteur secondaire.

Au 23 décembre 2003, le Val de Saône comptait 2 526 DE dont 713 dans le canton de Genlis (28 %), 526 à Saint Jean de Losne (20 %), 360 à Seurre (14 %) les femmes représentant 57 % des demandeurs d'emploi.

En 2003 cette tendance s'est poursuivie avec + 6,9 % (2238 DEFM1). A partir de 2004 on constate une baisse de la DEFM1 : 2083 en 2004 (- 6,9%), 1978 en 2005 (- 5%), 1843 au 1er trimestre 2006 (- 6,8 %) et 1665 à fin juin 2006. **Néanmoins si ce renversement de tendance est encourageant, les menaces avérées sur l'emploi dans ce territoire vont inverser celle-ci sans doute dans les prochains mois** et la structure de cette demande d'emploi reste préoccupante :

- 60 % de femmes (Côte d'Or : 52 %),
- 20 % de jeunes (Côte d'Or : 18 %),
- 8 % de CLD > 3 ans (Côte d'Or : 9 %).

L'indicateur de chômage DEFM1 / effectif salarié bien qu'ayant une tendance à une nette amélioration reste toujours de moitié celui de la Côte d'Or depuis 2003 :

	2003	2004	2005	1T 2006	au 30 juin 2006
DEFM 1	2 238	2 083	1 978	1 843	1 665
Effectif	9 140	9 124	9 083	9 083	9 049
Indicateur	24,48 %	22,8 %	21,7 %	20,3 %	18,4 %

Malgré des signes de fluidité dans le marché du travail :

- sortie de chômage en hausse de 9,2 % en 3 ans,
- progression de + 9,5 % en 2005,
- ralentissement en 2006 : + 6,1 % (Côte d'Or : +5 %),

et des reprises d'emploi plus nombreuses : hausse de + 14,5 % en 3 ans (Côte d'Or : + 6,5 %) (Création d'entreprises ou fuite des actifs ?.....), la poussée des licenciements économique des derniers mois de 2006 incite à la modération de ces résultats et la comparaison avec le reste de la Côte d'Or et le réel fléchissement des dispositifs d'appui avec une baisse des entrées en stage de 21 % en 3 ans nettement plus accentuée que dans le reste du département (- 5,7).

La situation demeure problématique par :

- un niveau de chômage élevé car le ratio comparatif DEFM1 / Effectif salarié URSSAF met en évidence le net désavantage du territoire du COPIEVAL : proche de 9 % pour la Côte d'Or à fin juin 2006 il reste de 18,4 % pour le COPIEVAL soit le double,
- une féminisation de la population sans emploi,, augurant de difficultés (qualification, mobilité, etc.) pour les acteurs de l'insertion,
- un volume d'offre d'emploi très inférieur à la demande locale : malgré le développement des activités de services et le nombre d'emplois à temps partiel qu'elles génèrent, le rapport offre / demande demeure très faible dans le COPIEVAL : 2 offres pour 10 demandes contre 7 offres pour 10 demandes dans l'ensemble du département.
- une inadéquation récurrente entre une partie de l'offre et la demande.

b) l'offre d'emplois (ANPE) Vingeanne – Plaine de Saône

Le nombre d'offres d'emplois est plus élevé en 2003 (406) qu'en 2002 (367). A l'automne 2006, 850 offres sont proposées par les entreprises locales, avec une augmentation de 15 % par rapport à fin 2003 des emplois déposés à l'ANPE, résultat encourageant dans le contexte actuel du département mais à tempéré par les caractéristiques de ces emplois.

Le secteur de la construction **et des TP** est celui qui propose le plus d'emplois en 2002 (60), en 2003 (137).

Néanmoins la comparaison entre ces chiffres et l'évolution de l'effectif salarié de ce secteur qui a connu une légère baisse entre 2002 et 2003 (de - 7 %) montre qu'il s'agit plus d'un phénomène de « turn over » que d'une progression de l'activité. D'autre part, l'évolution spectaculaire du nombre d'offres pour ce secteur dans le canton de Mirebeau (24 offres en 2002, 69 offres en 2003) demande à être affinée. La question est toutefois de savoir s'il s'agit de l'effet des recrutements de contrats aidés (CES insertion) dans le cadre d'activités d'insertion par l'économie (IAE) mis en place par la DDTEFP, le Conseil général et la DASS autour de la restauration du petit patrimoine bâti (PPB du Conseil général de Côte d'Or) ou d'une réelle progression de l'activité . **En 2004, 141 emplois ont été proposés et 107 en 2005, confirmant la bonne tenue du secteur.**

Sur les deux années le secteur « hôtellerie restauration » se trouve en seconde position avec 36 offres en 2002 et 30 en 2003. Là encore, l'examen du nombre d'établissements et l'étude des effectifs globaux pourrait préciser l'origine de cette tendance car ce secteur est peu développé. **Cette tendance se confirme en 2004 et 2005 avec respectivement 42 et 111 offres employés hôtellerie et cuisiniers, ce qui est totalement démesuré eu égard au nombre d'entreprises et d'établissements privés présents sur le territoire : 42. Peut être un effet de saisonnalité et de turn-over qui engendre un dépôt d'offre important ?**

Les secteurs du commerce de gros, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale se situent parmi les cinq qui proposent le plus d'offres sur les deux années (entre 19 et 30 offres par secteur). **La progression se confirme en 2004 – 2005 avec 255 offres en cumul soit + 50% / même période un an avant.**

7 secteurs se trouvent dans un nombre d'offres compris entre 9 et 25 sur 2002 et 2003 (industries alimentaires, industrie chimique, commerce de détails, administration publique, activités associatives, commerce et réparation auto, et travail des métaux). **Sur la période 2004 – 2005 les offres relatives à la mécanique et au travail des métaux progressent de 18% par rapport à 2003 – 2004 confirmant les difficultés de recrutement récurrente dans ce secteur.**

3 secteurs voient leur nombre d'offres évoluer fortement entre 2002 et 2003 :

la fabrication de meubles 3 offres en 2002, 30 en 2003
les services aux entreprises 3 offres en 2002, 15 en 2003
les activités récréatives : 0 offre en 2002, 10 offres en 2003.

Le secteur du transport terrestre voit son nombre d'offres diminuer fortement entre 2002 et 2003 :15 offres en 2002, 5 offres en 2003 **et 101 en cumul 2004 – 2005.**

L'ensemble de ces données permet d'émettre des hypothèses qui restent à confirmer ou à infirmer **lors de l'élaboration du diagnostic de 2002 :**

- 1) les secteurs qui proposent régulièrement le plus d'offres sont-ils des secteurs où l'activité est relativement stabilisée mais où les mouvements de personnel sont importants ?
- 2) Ces mouvements sont-ils dus à la nature de l'activité (ex : activité saisonnière) ou à la difficulté de stabiliser le personnel ?
- 3) La forte augmentation de l'offre pour certains secteurs correspond-t-elle à un développement de l'activité des entreprises existantes ou à l'implantation de nouvelles entreprises ?
- 4) De même la forte diminution de l'offre correspond-t-elle à un ralentissement de l'activité des entreprises existantes, à une stabilisation de l'activité ou à la fermeture d'entreprises ?

Autant d'hypothèses qui méritaient d'être approfondies afin d'évaluer l'impact possible du secteur de l'artisanat et des TPE sur l'emploi à moyen terme.

A fin 2006, la bonne tenue du secteur du BTP, la surreprésentation du commerce, le turn-over et la saisonnalité de l'activité hôtellerie – restauration liée au développement du tourisme dans le Val de Saône, de même que le développement de PME dans le travail du métal et de la métallurgie ainsi que la montée en puissance des services à la personne et aux entreprises (cf. le paragraphe « dynamisme économique », permettent de répondre par l'affirmative aux questions 1, 2 et 3. La diminution des offres constatées en 2002 n'est plus de mise puisque à fin 2006, 850 offres d'emplois étaient proposées par les entreprises locales mais :

- pour la moitié concernant des postes peu ou pas qualifiés,
- dans les secteurs du BTP, du commerce, de l'hôtellerie – restauration et du nettoyage,
- avec une caractéristique d'emplois soumis à un turn-over élevé générant une tension élevée (taux de tension élevé de 0,2 % soit une offre pour 5 demande) et des difficultés de recrutement récurrentes, ceci expliquant cela et vice-versa.

Le développement de l'emploi marchand depuis fin 2003 est comparable au reste du département avec un déficit net de 60 emplois perdus entre fin 2003 et fin 2005. Une situation proche de la stabilité qui résulte :

- du net recul industriel : - 460 emplois (équipement du foyer, équipements mécaniques, chimie),
- de la bonne tenue du BTP : + 300 Emplois,
- de la poussée du tertiaire :
 - * commerce : + 100 emplois,
 - * transports : + 30 emplois,
 - * services aux entreprises : + 60 emplois,
 - * santé, action sociale : + 70 emplois.

Par ailleurs le nombre d'emploi induit par la création des 303 entreprises en 2004 et 281 en 2005, respectivement 459 et 264 l'est dans le secteur essentiellement de l'artisanat, du commerce et des services (~ 45 % en 2004 et ~ 80 % en 2005) qui demeure pour l'instant un élément important du maintien de l'effectif salarié constaté depuis 2003.

Fin 2006 près de 42 % des inscriptions à l'ANPE sont des retours au chômage consécutif à des fins de contrats précaires et on constate plus de licenciements et d'emplois de courte durée que dans le reste du département et davantage de sortie de chômage pour reprise d'emploi :

	COPIEVAL	Côte d'Or
Licenciements	17,6 %	14,4 %
Fins de contrats	41,9 %	39,1 %
Sortie chômage pour reprise emploi	30,0 %	24,0 %

B. Problématique – Opportunités / faiblesses

1. Les entreprises menacées et les opportunités éventuelles

a) les menaces

La baisse de l'effectif dans le domaine de l'industrie tend à se confirmer depuis 2000 avec une perte de 460 emplois en 6 années.

L'activité industrielle concentrée essentiellement dans le secteur des composants électroniques, du travail des métaux connaît un fort ralentissement économique.

Ainsi l'évolution du nombre d'établissements industriels et de leurs effectifs entre le 21/03/2002 et le 24/11/2003 est inquiétante, ci-après les secteurs les plus concernés par cette baisse d'effectifs :

Source CCI Dijon	En % d'établissement (code NAF)	Effectif en %
Secteur connaissant des difficultés	Travail du bois (20) :-27%	Autre extraction (14): -18 %
	Métallurgie (27) : -50%	Travail du bois (20) : -80%
	Fabrication de composant électrique (32) : -25%	Industrie Chimique (24) : - 20%
	Fabrication d'instrument de précision (33) : -20%	Travail des Métaux (28) : -20%
	Production d'électricité (40) : -33%	Fabrication d'instrument de précision (33) : 19%
		Production d'électricité (40) : -75%

13 entreprises du territoire pour un effectif de 2558 salariés butent sur de sérieuses difficultés : soit elles conduisent un plan social avec des suppressions d'emplois (850), soit elles font appel au chômage partiel pour pallier à une baisse d'activité. Ces données confirment la baisse des effectifs déjà amorcée dans le secteur de l'industrie chimique, du travail des métaux et annonce une situation fort difficile pour le canton de Genlis si le groupe Thomson devait envisager un nouveau plan de restructuration.

Mutations économiques des entreprises du territoire (mise à jour 3/11/ 2003 source DDTEFP Travail)

➤ **secteur industriel**

Canton	NAF	Entreprises	Activités	Eff. étab.	Eff. 2006	Nombre de suppression d'emploi prévues à fin 2003	Commentaires à octobre 2003
Pontailier sur Saône	246 A	Nobel	Fabrication de produits explosifs	132	70	53	La mise en place d'un plan de préretraite et la reprise par MECELC de 25 salariés a permis de sauvegarder l'emploi et aucun licenciement n'a eu lieu.
	283C	CITA	Chaudronnerie Tuyauterie	49	27	0	Le Plan de charge est très bas et malgré des perspectives de commandes sur 2004 l'entreprise envisage de déposer son bilan
	285A	FRANCANO	Traitements et revêtement des métaux	63	46	19	BONNARD a repris 43 salariés chômage partiel . Une cellule de reclassement est en place depuis mai et suit 18 personnes
		PLASTIBELL		50	0	50	Transfert de l'activité dans le Jura Suppression antérieure à 2003
Auxonne	285	SA MAP	Mécanique générale 'travail des métaux	25	0	25	En juillet 12 salariés actionnaires reprendraient 7 salariés
Genlis	281A	MTS	Fabrication de constructions métalliques	46	0	46	Liquidation judiciaire en mai. Une cellule de reclassement est mise en œuvre avec une prise en charge totale par l'Etat.
	333Z	SAVOYE LOGISTICS	Fabrication d'équipement de contrôle des processus industriels	270	102	36	La procédure de plan social est terminée et 36 licenciements sont prévus.
	321	THOMSON TUBE DISPLAY	Fabrication de composants électroniques actifs	1012	722	0	25 000 heures ont été comptabilisées en sous activité au 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre 2003. Le groupe envisage de se désengager des productions sans réelle valeur ajoutée ; telles que les secteurs des décodeurs (400 salariés) et des têtes de lecture (environ 100 salariés)
		CRITER	Menuiserie Bois	41	0	27	Fermeture en 2002 du site. Reprise par PEVESCAL de 14 salariés. Suppression antérieure à 2003
Seurre		TPC			0		. Cessation d'activité en 2003. Transfert de 120 salariés à Saint

							Apollinaire
	853B -	CEP	Enfance en difficulté	33		33	Transfert envisagé du personnel vers un organisme de même secteur "Les Papillons Blancs"
	282 A	SMS (MAGYAR)	Fabrication de réservoirs et citernes métalliques	70	70	0	L'entreprise fait appel au dispositif de chômage partiel et a réduit le nombre d'intérimaire de l'intérim : 50 salariés plus 20 intérimaires.
St Jean de Losne		UNALIT	Fabrication de panneau de bois	136	0	0	Un plan de redressement par voie continuation a été prononcé le 19/9/1997. A ce jour la situation ne s'est guère amélioré La CODEFI du 3/11/2003 a mandaté le directeur de l'URSSAF pour sensibiliser les dirigeants à la situation et les placer devant leurs responsabilités
Beaune		TPC		180	0	180	Suppression des emplois.
		AVS		70	0		Dépôt de bilan cession de l'entreprise à 2 créateurs.
						=850	

➤ **Autres secteurs**

Dans le secteur tertiaire, la tendance n'est guère favorable si ce n'est pour l'intérim. Celui-ci est utilisé par les entreprises et les demandeurs d'emploi comme un "mode d'accès à l'emploi" et un mode de vie.

La part des activités tertiaires est relativement restreinte, notamment dans les cantons nord à vocation plus rurale.

L'effectif salarié du secteur des services semblerait stable : effectifs en 2000: 540 salariés ; 2003 : 595.

Cette appréciation mériterait d'être affinée.

Le secteur des transports et de la logistique occupe une place secondaire dans le territoire du Val de Saône (3.2% des effectifs). Mais il semblerait connaître un essor sur le département. Ainsi le développement de la zone d'activité du technoport de Pagny, pourrait dynamiser le tissu économique.

La construction compte près de 900 salariés répartis dans plus de 200 établissements principalement des TPE, soutenus par une branche professionnelle très active d'où la signature d'un contrat d'objectifs professionnels « Bâtiments et Travaux Publics » avec le Conseil Régional Bourgogne en avril 2002.et l'Etat Celui-ci inscrit comme un des axes de travail prioritaires le maintien des entreprises et de leurs emplois en particulier dans les zones rurales pour préserver le tissu économique.

Le commerce est actif surtout dans les activités de détail et la réparation. L'effectif salarié marque une légère progression : 1008 salariés en 2000, 1122 salariés en 2003.

L'hôtellerie et la restauration reste une activité faible malgré un potentiel touristique lié à la ruralité du Val de Saône. Ce secteur représente 250 actifs soit 2,6% des actifs du territoire. Les activités de tourisme vert sont peu développées bien qu'un accroissement de l'attractivité touristique du Val de Saône puisse être envisagée notamment autour du réaménagement du Port de Saint Jean de Losne et du méandre de la Saône.

b) Les opportunités ou entreprises en développement

Les opportunités	Entreprises en développement ou à créer
But à Pagny	40 créés en 2006
Technoport de Pagny	Entreprises à implanter 4 Dijon Céréales et NORASAONE
SMFF à Fontaine Française	207 à l'effectif 2006
BMI Préfaest à Maxilly-sur-Saône	118 à l'effectif 2006
Titanite à Pontailler sur Saône	95 à l'effectif 2006
SPTP reprise activité UNALIT	49 à l'effectif 2006
SEPALUMIC transfert de Chevigny St Sauveur	23 au départ
Dans les territoires voisins	
Juva à Nuits Saint Georges	
Schalmach Lumeca à Saint Marie la Blanche SEB à Selongey	

2. Exposé de la problématique du développement territorial

a) Les faiblesses

Différents éléments conjugués concourent à fragiliser le territoire.

➤ la structure du tissu

- Sur l'ensemble du territoire, quelques filiales de grandes entreprises cohabitent avec **une myriade de TPE**. Le tissu économique comprend un grand nombre d'entreprises de petite taille (93 % des entreprises de Saint Jean de Losne et Seurre comptent moins de 10 salariés). Il existe toutefois peu d'entreprises entre 10 et 50 salariés, qui sont traditionnellement les moteurs de l'emploi (**21 entreprises en 2006 sur 2200 entreprises au total environ**).

- les cantons de Saint Jean de Losne et Seurre ne bénéficient pas de la présence d'un pôle industriel structurant,
- le taux de créations d'entreprises et d'implantations d'activités se révèle très faible,
- les sociétés de service à l'industrie sont sous représentées sur le territoire.
- par ailleurs, le Val de Saône n'a pu bénéficier des subventions attribuées aux territoires zonés **mais devrait être zoné PAT Industrie en 2007**.

- de plus, comme déjà souligné, **la prédominance fortement marquée du secteur des composants électriques et électroniques en difficulté**, risque de gravement endommager la situation du canton de Genlis,

➤ les caractéristiques de l'emploi

- Le Val de Saône compte une forte proportion de **demandeurs d'emploi de longue durée**,

- La population active disponible (environ 2 526) (60 % d'hommes – 40 % de femmes) est **peu qualifiée et peu mobile**. Les entreprises doivent apporter une formation lors de l'embauche **les qualifications répondant rarement aux offres d'emploi ce qui ne favorise pas l'emploi local**.

- trois catégories peuvent être distinguées :

- . immédiatement employables (très peu),
- . DE avec difficultés mineures (qualification, logement, **mobilité**),
- . personnes très éloignées de l'emploi (part significative),

- **L'offre d'emploi** des entreprises locales est plutôt **faible** (Genlis 152 OEE en 2003, 161 en 2002), et les entreprises ont souvent recours à l'intérim.

La comparaison des demandes et des offres d'emplois ANPE montre qu'il y a 6 fois plus de demandes que d'offres ; pourtant les secteurs du bâtiment, **du travail des métaux** et de l'hôtellerie sont des métiers en tension, du fait de leur faible attractivité et de leurs conditions de travail difficiles.

- De plus, le territoire a déjà été **fragilisé par la fermeture de TPC à Seurre en 2002** (237 emplois soit 8 % des emplois sur le secteur), **la réduction d'activité de THOMSON à Genlis, NELTEC Mirebeau sur Bèze et les fermetures de UNALIT, AVS, MA21 entre autres**

➤ **les structures d'accueil**

- Le territoire du Val de Saône bénéficie de la présence et de la proximité d'infrastructures et d'équipement de communication de qualité.

Toutefois, ceux-ci sont :

- soit situés en périphérie du territoire sur un axe Nord Sud (A31, N75...)
- soit transversaux sur un axe Est - Ouest (A39, A36, N5, projet TGV Rhin Rhône)

Hormis l'axe fluvial Nord Sud (Saône – canal de la Marne à la Saône), le territoire ne dispose pas de véritable épine dorsale tant en matière de service de transport que de réseau de communication. La polarisation de ces services et équipements vers les aires urbaines périphériques (Dijon, Dôle, Beaune, Gray) engendre un développement des flux économiques, des relations domicile – travail et les modes de consommation vers ces pôles extérieurs au territoire ; rendant les échanges, les liens, et les coopérations socio-économiques plus difficiles au sein même du Val de Saône.

Le territoire du Val de Saône peut être défini comme :

- un territoire de marge
- un territoire largement traversé et peu irrigué
- un territoire multi polarisé et éclaté vers les aires urbaines périphériques

- **Le manque d'infrastructures et d'équipements attractifs** freine la venue des salariés compétents, de même que le manque de **logements et de réseau de transports en commun**,

- **L'environnement** (habitat locatif, offre foncière et immobilière) est **insuffisamment structuré** pour bénéficier de la proximité de Dijon,

- **Le potentiel touristique** est encore peu exploité.

➤ **la coopération entre les acteurs locaux**

L'intercommunalité naissante (2004) commence seulement à porter ses fruits..

La culture de pays en est encore à sa genèse et la démarche de mise en place des contrats de pays [qui a démarré a surtout permis de compenser les retards d'équipements flagrants..](#)

La faiblesse de la coopération est accentuée par le fait que la Val de Saône est partagé en plusieurs zones qui [commencent seulement à raisonner en termes de stratégies communes mais faisant partie d'ensemble aux stratégies divergentes \(Seurre Saint Jean de Losne dans le Pays Beaunois, Genlis dans le SCOT Dijonnais et Fontaine Française, Mirebeau, Pontailier et Auxonne dans le Pays Plaine de Saône Vingeanne\).](#)

b) Les opportunités

Les opportunités à valoriser peuvent être recherchées dans plusieurs directions.

- Le **secteur de l'artisanat** peut représenter un potentiel de développement d'emplois à valoriser, la pyramide des âges dans ce secteur peut offrir des opportunités de reprise d'entreprises par les demandeurs d'emploi, actifs en reclassement, ou d'anciens salariés.

- Plus largement, il conviendrait de valoriser les potentiels d'emplois au sein des **TPE**, qui sont les principaux pourvoyeurs d'offres d'emplois en 2003 : construction (métier en tension), commerce de détail, industries alimentaires, hôtellerie et restauration (métier en tension) [et transformation des métaux \(métier en tension\). Les filières fluviale et légumière sont des secteurs traditionnels historiques de compétences du Val de Saône.](#)

Ainsi des PME des secteurs ci-dessous, connaissent une progression de leurs effectifs salariés :

- Autre extraction : + 50 % - Edition imprimerie : + 88 % - Plastique : + 3 %
- Industrie construction et fabrication automobile : + 4 % - Fabrication de meubles et industriels diverses : + 138 % : (172 salariés) – Récupération : + 25 % Gestion des déchets : + 25 %.

- **L'activité touristique** mériterait d'être valorisée : loisir fluvial, aménagement du pont de Saint Jean de Losne. [La labellisation d'un Pôle d'Excellence rurale Tourisme fluvial, cycliste et pédestre autour de la Saône représente à cet égard une réelle opportunité.](#)

Le Val de Saône bénéficie d'un environnement naturel propice à la création d'un parc de loisirs fluvial (réaménagement du Port de Saint Jean de Losne) ; réaménagement du méandre de la Saône avec plan d'eau à vocation touristique.

De même pourrait être valorisé le patrimoine du Val de Saône.

- Il serait également opportun de s'appuyer sur **les branches professionnelles porteuses de contrats d'objectifs** (productions agricoles, BTP, coiffure, transport

logistique). Deux autres contrats devraient être signés en février 2004 : hôtellerie-restauration, plasturgie),

- Le savoir faire **agro-alimentaire** serait à explorer (STL...) en s'appuyant sur la plus forte présence de l'agriculture dans ce territoire par rapport à l'ensemble du département. **La filière légumière doit être restructurée afin de pouvoir s'adapter aux nouvelles données du marché.**

- Le réseau de **haut débit** qui s'est développé présente encore des trous de couverture dommageable aux besoins de transferts de voix et données.

Et bien entendu, **la valorisation des atouts logistiques** est un élément capital pour le développement et la réussite du **technoport de Pagny** ainsi que **la valorisation de la sortie de l'autoroute de Soirans** qui représente une belle opportunité.

La demande d'emplois par niveau de qualification y serait plutôt de types ouvriers qualifiés de type 1 et 2 en ce qui concerne les hommes et pour les femmes employées qualifiées et non qualifiées.

Le protocole d'accord passé par le syndicat mixte avec Gazeley a remis à ce promoteur d'aménagement logistique 80 ha aux $\frac{3}{4}$ aménagés, à charge pour ce dernier de terminer l'aménagement et de remplir les 80 ha de bâtiments et d'activités logistiques.

L'impact de la structure sera probablement important, mais à l'échéance de 3 à 10 ans.

A ce jour Gazeley a déposé une demande de permis de construire pour BUT (40 emplois). Des terrains ont également été cédés à Bourgogne Céréales pour l'installation de silos et bâtiments de stockage. **Deux nouveaux bâtiments sont en projet pour 2007.**

Ces implantations si elles se réalisent devraient induire des demandes en matière de BTP, hôtellerie-restauration, mise aux normes de produits, conditionnement et inciter à l'installation d'industriels.

Toutefois, cet ensemble d'aménagements nécessite des études fines en matière de logements, transports, formation... (1 M€ sont estimés nécessaires sur 5 ans en matière de logement et 200 000 € au titre de la GEPEC).

Enfin, les perspectives de contrats de pays devraient permettre la mobilisation de financements Etat-Région et la synergie des acteurs locaux, en s'appuyant déjà sur les clubs de chefs d'entreprises existants.

Enfin, **il** pourrait être envisagé le recours à un opérateur territorial (type SOFIREM). Il aurait pour objectif la mise en place d'un système performant de prospection et de promotion agissant en complémentarité avec les autres partenaires.